

GUIDE DE PRATIQUE CRÉATIVE DE RÉSOLUTION DE PROBLÈMES

Il s'agit d'une démarche en 5 phases, dont chacune d'entre elles est toujours composée d'un groupe différent. L'animation est essentielle à la qualité du résultat. Il ne faut pas négliger la 5ème phase qui est garante d'une intégration réelle de la ou des solutions retenues par l'entreprise.

Phase 1 - Définition du problème à résoudre

- Discerner le problème posé du problème à résoudre.

Phase 2 - Analyse du problème

- Identification du ou des problèmes contenus dans la définition du problème initial.
- Choix du problème à traiter (Utilisation du diagramme causes / effets).

Phase 3 - Recherche de solutions

- Constitution de groupes avec utilisation des techniques de créativité.
- Animation et mise en œuvre des techniques de créativité.
- Recueil sans tri des solutions multiples identifiées.

Phase 4 - La construction des réponses

- Regroupement des solutions identifiées par thèmes.
- Constitution du groupe d'évaluation.
- Définition des critères d'évaluation.
- Animation du groupe d'évaluation.

Phase 5 - Le passage à la décision

Est une phase délicate et essentielle. Sans elle, la solution retenue ne sera pas appliquée. Autre constat: il faut s'attendre à des réticences de la part du décideur.

- Préparation de la réunion de présentation (lieu; temps imparti; choix de l'ordre de présentation des réponses; chaque réponse est assortie des principes de sa mise en œuvre).

Daniel Weber / Conseil d'Entreprise

103 B, Rue Mélanie | F- 67000 STRASBOURG

Tél. + 33 (0)3 88 61 15 19

Port. + 33 (0)6 12 47 13 57

Mail : danielweber@synthesia.info

www.synthesia.info